





12a. Crawford P.

Baker Ph.

5223/6

Kandau.

June 14<sup>th</sup> 1877.

---

Cher <sup>er</sup> Harvies.

Je vous  
remercie pour  
les 2 épreuves de  
'l'adolescent endormi',  
et je vous  
envoie les quinze



frances.

P. Giffard.

14.6.29.



12 a. Crawford Street.

Baker Street

5223/5

London.

Avez vous les photographes  
de "l'Adolescent Indirmi."

J. Giffard.

Journaux  
10 rue de la Harpe

CARTE POSTALE SHEP. BUSH W. 12

POSTKAART

5. 15 PM

(Côté réservé à l'adresse. — Zijde voor het adres alleen.)

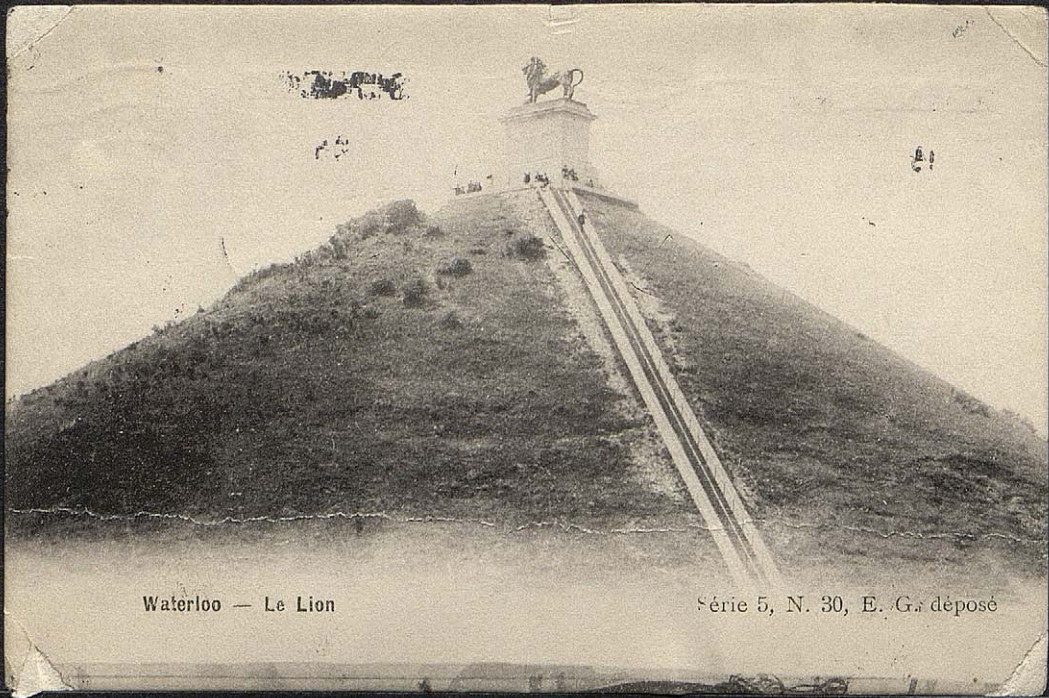


Comptoir de Photographie.

Musée Moderne ~~place~~.

1. Place du Musée

Bruxelles.



Waterloo — Le Lion

Série 5, N. 30, E. G. déposé



12<sup>a</sup> Crawford St  
London. W.1.

Monsieur.

Je suis bien surprise  
en lisant votre carte.

Quand j'étais au Musée  
Moderne il y a 3 ou 4  
semaines, l'employée au  
comptoir des photos où

j'ai acheté plusieurs  
photos pour ~~10~~ 8.5

chaque m'a dit que  
"l'adolescent" n'était pas  
encore photographié

mais que comme beaucoup  
de personnes l'avaient  
demandé elle pensait que  
ce serait bientôt fait et  
que si je lui envoyais  
10 francs cela couvrirait



8/11/15

le prise de la photo et les  
frais de postage.

Maintenant, vous me  
demandez 10 shillings ce  
qui veut dire 88. Je  
crois qu'il doit y avoir  
une erreur.

Je desire 2 de ces  
photos quand elle seront  
prêtes et je suis certaine  
que vous en vendrez  
bien des quantités, et que  
cela vaut la peine pour  
vous de faire faire le  
cliché à vos frais comme  
vous faites des autres œuvres.

Recevez Monsieur  
mes salutations  
Jeanne Piffard



Requiers.

6 Juin 18

5223/3

5223

Mon cher Frère

Mon amie Mademoiselle  
Julie Agnesseus la Faus  
du peintre Edmond Agnes-  
seus a fait don au Musée  
Moderne d'un tableau remar-  
quable de son frère en  
souvenir pieux de ce dernier  
qu'elle aimait beaucoup.

Ce tableau "l'Adolescent"

est d'après ce qu'elle m'a  
dit porteur de la mention:

"Don de M<sup>r</sup>. E. Agnesseus"

Cette mention est inexacte  
et change la donatrice.  
Il y aurait lieu de rétablir  
la vérité en changeant  
l'étiquette et en mettant  
"Don de M<sup>lle</sup> Julie Agnes-  
seus." Il y a lieu de ne  
pas mécontenter l'auteur  
du don en question qui

Inexact  
le court dit  
Don de  
M<sup>lle</sup> J. Agnesseus

Jeune  
6/6



Je propose de léguer  
au Musée quelques  
tableaux de première  
importance.

J'ai bien voulu me  
charger de te transmettre  
cette légitime réclamation  
persuadé que tu l'impres-  
sionnera d'y donner suite  
convenable.

Je te prie d'agréer l'ex-  
pression de ma cordiale amitié

A. Carpié



5223/2

MINISTÈRE  
des  
SCIENCES ET DES ARTS

Bruxelles, le 8 juin 1912.

ADMINISTRATION  
des  
BEAUX-ARTS

N<sup>o</sup> 33013.

MUSEES ROYAUX DE PEINTURE  
DE SCULPTURE DE BELGIQUE  
ENTRÉE & REGISTRE  
le 11 JUIN 1912  
Sous le N<sup>o</sup>

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

Messieurs,

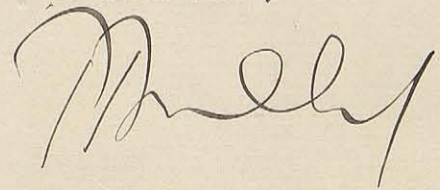
ANNEXE

Comme suite à votre lettre du 24 mai écoulé, n<sup>o</sup> 5212/69, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien assurer le placement, dans les galeries des musées, du tableau d'Agneessens, " l'Adolescent", offert en don à l'Etat. Dans la pensée de Mlle Agneessens, ce tableau donne du talent de son frère une idée plus complète que les autres tableaux par lesquels il est représenté au musée, et, si elle s'est décidée à faire un don auquel elle songeait depuis longtemps, c'est avec l'assurance que l'oeuvre donnée serait traitée avec des égards particuliers. Il me paraît utile que cette situation soit indiquée aux membres de votre collège qui s'occupent particulièrement du placement des tableaux.

Mon administration a remercié Mlle Agneessens.

Agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Peinture  
à Bruxelles.

1911-9883. — G. Piquart.



5223/1

MINISTÈRE  
des  
SCIENCES ET DES ARTS  
ADMINISTRATION  
des  
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 9 mai 1912.

5223/1

MUSEES ROYAUX DE PEINTURE &  
SCULPTURE DE BELGIQUE  
N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.  
ENTRÉE & ENREGISTRÉE  
10 MAI 1912  
Sous le N°  
ANNEXE

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le  
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication  
de l'Administration.

Messieurs,

Mademoiselle Julie Agnèssens vient de me faire savoir qu'elle offre en don, aux Musées de l'Etat, un tableau de son frère intitulé "L'Adolescent".

L'oeuvre sera soumise prochainement à votre examen.

Je vous saurais gré de vouloir bien m'en faire connaître le résultat dans le plus bref délai possible.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

*[Signature]*

24 mai 1912

Expédié le 24. 5 R

Messieurs le ministre  
En réponse à votre lettre du 9 mai N° 53013  
nous avons l'honneur de vous faire connaître  
que votre Collège a émis un avis <sup>unanimement</sup> favorable à  
l'entrée dans les collections des musées de  
tableaux de "L'Adolescent" d'Agnèssens offert  
en don par le frère de l'auteur. <sup>pour vous prouver de</sup>  
Ses remerciements la donatrice et d'agréer l'assurance  
de nos sentiments les plus distingués  
de vous.  
Le Sec. Le Pré.

P S

A la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture  
à Bruxelles.

1911-9883. — G. Fiquant.